

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT

(septembre 2010 – août 2011)

Chères Collègues,
Chers Collègues,

Ma première année de présidence a été marquée avant tout par des problèmes et actions politiques. La SSU en tant que société relativement petite se voit confrontée à un nombre invraisemblable d'oppositions et obstacles. Grâce à une collaboration excellente du comité et l'engagement des membres, la SSU a pu éviter des frictions. Il va sans dire que nous avons besoin de solidarité pour faire face aux intempéries. Durant cette période que couvre ce rapport, la SSU a traité les thèmes suivants:

1 Politique professionnelle de santé

○ *Medical Board*

Le Medical Board, à la demande de la Conférence suisse des Directeurs sanitaires CSD, de la FMH et de l'Académie des Sciences Médicales ASSM se donne le mandat d'analyser des thérapies et interventions sous l'angle de la médecine, de l'économie, de l'éthique et du droit. Selon les informations que nous avons pu avoir, il s'agit d'évaluer la relation entre coût /efficacité. Pour 2011, le Medical Board évalue le dépistage précoce du cancer de la prostate. La SSU a été invitée à collaborer; elle a accepté cette collaboration pour ne pas être mise de côté.

En principe, rien ne s'y oppose à ce que des questions délicates d'adéquation soient posées selon des critères objectifs. Ce qui dérange, dans le cas présent, c'est le fait que nous ignorons qui a choisi la problématique, les objectifs poursuivis, le délai et les noms des autres experts. Les conséquences de ce Medical Board ne sont pas connues. Il est à craindre néanmoins que les résultats de cette étude soient utilisés pour maîtriser les coûts respectivement réduire les prestations médicales.

○ *Managed Care*

Curieusement, la proposition du Parlement du Managed Care est plus controversée que nous l'osions espérer. Les politiques ont senti que le transfert des responsabilités financières aux prestataires de services n'apportait pas le résultat escompté sans pour autant risquer une diminution de qualité des services et des prestations. Actuellement, un vote par correspondance (Urabstimmung) est en train d'être préparé. Ce sont plusieurs sociétés de discipline médicale qui ont fait la demande contre l'avis de la FMH. Le comité de la SSU s'est prononcé également favorable à ce vote et invite ainsi la FMH de lutter contre ce projet.

○ *SwissDRG*

Bien que l'introduction des **DRG ait lieu le 1er janvier 2012**, elle est combattue de part et d'autre. Le corps médical ainsi que le président de SwissDRG SA exigent des dispositions transitoires pour éviter les surprises quant aux primes d'assurances et aux budgets des hôpitaux. Alors que nous avons appris que certains hôpitaux suppriment des places de formation voire les transfèrent vers la médecine interne (p.ex. USZ, CHUV), certains sociétés

de discipline médicale craignent de ne plus pouvoir garantir la formation postgraduée respectivement la relève. Cette pression exercée par les coûts sur la formation postgraduée qui résultent de l'introduction des DRG aggrave la situation déjà très précaire en ce qui concerne la promotion de la relève. La question que nous nous posons est de savoir si cet élément fera partie de l'analyse. Le doute est permis.

La version 1.0 est publiée (cf. www.fmh.ch > tarifs > SwissDRG). Cette version ne résout toujours pas les problèmes énoncés: qualité insuffisante des données hospitalières, un nombre restreint de rétributions additionnelles (seulement 5 qui sont accordées), indemnisation des coût d'utilisation des infrastructures, analyse manquante.

- **TarVision: Charte**

Quant aux tarifs, rien de nouveau si ce n'est la mise sur pied d'une charte sur l'instigation de la fmCh. La **TarVision**, initiée par la FMH et H+, mais sans les assureurs, ressemble avant tout à un rafistolage qu'à une véritable révision. L'objectif poursuivi est une redistribution du gâteau à la défaveur des spécialistes. Les sociétés de discipline ont été invitées à réexaminer le minutage des 10 prestations les plus fréquentes. La SSU, ensemble avec d'autres sociétés membres de la fmCh, a refusé de donner suite à cette demande avant qu'il ne soit défini les objectifs clairs de cette révision. La fmCh s'est montrée également opposée à cette révision alibi. Moyennant une charte, les objectifs ont pu être clairement définis. La FMH a, avec quelques modifications, accepté ces propositions. La charte est signée par la FMH ainsi que par la fmCh. Cette charte présente une certaine sécurité juridique. De plus, elle est l'expression du poids et de l'importance qu'a prise la fmCh.

- **La candidature de Jacques de Haller au CN**

Cette candidature a soulevé beaucoup de poussière. Certaines sociétés de discipline médicale, dont la Société suisse d'Orthopédie et de Traumatologie, ont invité Jacques de Haller de choisir entre le CN et la FMH, les deux mandats, selon la SGOT-SSOT, n'étant pas compatibles.

- **Financement hospitalier**

Le nouveau financement hospitalier est programmé pour le 1er janvier 2012. L'introduction des DRG au même moment ne facilite pas la tâche. De plus, les médecins contractuels sont sous pression, car leurs honoraires ne figurent nulle part.

2 Société suisse d'Urologie

2.1 Congrès 2010

Le 66e Congrès de la SGU-SSU a eu lieu du 1 – 3 septembre 2010 à Lausanne en collaboration avec la Fondation européenne de la Nanomédecine. Le thème principal a été consacré à la nanomédecine. Le congrès a été un succès et du point de vue scientifique et du point de vue de l'organisation.

2.2 Assemblée générale 2010

Lors de la dernière Assemblée générale, un nouveau comité a été élu. A part les affaires statutaires, l'Assemblée a traité des sujets concernant la qualité. Une TaskForce Cancer de la prostate a été mise sur pied qui s'occupe dans un premier temps de dépistage, plus tard d'autres aspects du cancer de la prostate.

2.3 Journée de perfectionnement 2011

Cette journée a eu lieu le 16 juin 2011. Thème traité: cancer du rein et DRG. Cette journée a été un succès, vu le nombre de participants. Elle fait désormais partie de la vie de notre Société et ne pourrait plus ne pas avoir lieu.

2.4 Congrès 2011

Le 67e Congrès aura lieu du 31 août au 2 septembre 2011 à Bâle. Thème principal: Prise en charge périopératoire.

2.5 Assemblée générale 2011

L'Assemblée générale aura lieu le 31 août 2011 à 1630 heures.

Nouveaux membres d'honneur: Le comité propose aux membres d'élire les personnes suivantes en tant que membres d'honneur:

Prof. Dr Daniel Ackermann

Prof. Dr Michael Stöckle, Homburg (DE) (2e Vice-président de la DGU)

Nouveaux membres

Les candidats suivant ont fait la demande à être admis en tant que membres ordinaires :

Peter Bartel, Nottwil (Pannek/Danuser)

Stephan Bauer, Aarau (Recker/Seiler/Tenti)

Jan Birzele, Coire (Strebel/Müntener)

Ronald Bräutigam, Frauenfeld (Binder/Tenti)

Yves Chollet, Lausanne (Jichlinski/Chollet)

Markus R. Künkel, Bülach (Sulser)

Daniel Meyer, St-Gall (Schmid/Engeler)

Christian Schmidt, Wetzikon (Sautter/Matter)

Svetozar Subotic, Bâle (Gasser/Bachmann)

Laurent Vaucher, Lausanne (Jichlinski/Treuthardt)

Décès:

Hans-Rudolf Alioth (o), 1948, Uster

Mutations

Nouveaux membres honoraires

Robert Habegger (o), Winterthur

Ruedi Leuppi (o), Zoug

Jörg Moldenhauer (o), Bâle

Hannes von Toggenburg (o), Buchs

Nouveau membre extraordinaire

Hans-Helge Seifert (o), Singen (DE)

Statistiques des membres (état avant l'admission des nouveaux membres 2011)

La Société compte:

208 membres ordinaires

50 membres honoraires

21 membres d'honneur
5 membres extraordinaires

Attributions de titre 2010

Urologie

Timo Grün, Reinach
Johannes Hauser, Thônex
Alexander Müller, Zurich
Christian Schmidt, Wetzikon

Urologie opératoire

Martin K. Baumgartner, Aarau
Daniel Eberli, Zurich
Robin Ruzsat, Liestal
Julien Schwartz, Lausanne
Yassine Zarkik, Lausanne

Ouverture de cabinet 2010

Peter Erik Van der Velde, Spiez

2.6 Comité

Depuis le dernier rapport annuel, 4 séances ont eu lieu: 1^{er} septembre 2010, 8 décembre 2010, 2 février 2011, 15 juin 2011.

La séance du mois de septembre 2010 a été consacré avant tout à la préparation de l'Assemblée générale 2010.

De plus, les affaires suivantes ont été traitées:

- relaunch du site Internet
- formation approfondie Urologie de la Femme et Neurourlogie: programmes
- création de la TaskForce Cancer de la prostate

La séance extraordinaire du mois de décembre 2010 a été consacrée à la formation postgraduée voire la révision du programme. Ont été invités les 5 directeurs des cliniques universitaires. Cette séance a été nécessaire suite à la demande d'Aarau de devenir une clinique A voire d'être reconnue pour plus d'un an. Une fois connu les problèmes d'Aarau, une discussion de fonds a eu lieu. Résultat: une révision du programme, notamment des critères pour la reconnaissance des établissements de formation.

Autre dossier, la création de formations approfondies en Urologie de la Femme et en Neurourlogie.

Un autre thème a été le Medical Board ainsi que le Swiss Tumor Board.

Le comité a approuvé les critères de qualité émis par l'ASSM.

Lors de la séance du mois de février 2011, le nouveau comité a pris place et a repris les dossiers en suspens. De plus, les affaires suivantes ont été traitées:

Organisation:

- approbation du règlement de frais
- mise à jours des commissions et délégations

Politique professionnelle:

- TarVision
- SwissDRG
- expertise (cas Jichlinski)

Formation postgraduée et continue:

- Congrès 2011
 - la relève urologique voire la révision du programme de formation postgraduée
 - formation approfondies: Urologie de la Femme – Neurourologie

Qualité:

- création de la TaskForce Cancer de la prostate voire vote par correspondance concernant le financement
- Informed consent: révision

Lors de la séance de juin 2011, les affaires suivantes ont été traitées:

- préparation de l'Assemblée générale 2011
- nomination de membres d'honneur
- formations approfondies
- révision: mise à jour
- TarVision: Charta
- SwissDRG
- Congrès 2011
- TaskForce Cancer de la prostate

De plus, le comité a entamé une discussion stratégique concernant les objectifs de la SSU. Il a notamment commencé à analyser l'organigramme de la SSU.

3 Formation postgraduée et continue

○ *Accréditation 2011 par la Confédération*

Le programme de formation postgraduée de la SSU a été accrédité sans réserve jusqu'en 2018. La Confédération a émis plusieurs recommandations et propositions d'adaptation pour le futur dont le comité va s'en occuper.

○ *Création d'une formation approfondie en Urogynécologie*

La création d'une formation approfondie en Urologie de la Femme a été décidée. Lors des discussions et délibérations avec la Société suisse de Gynécologie et Obstétrique et sous l'influence de l'Institut suisse de Formation médicale, il a été décidé de créer une formation approfondie commune sous la dénomination Urogynécologie. A l'heure de l'établissement de ce rapport, la SSU a donné son accord sans réserve, alors que la Société suisse de Gynécologie et Obstétrique fait toujours attendre sa réponse.

○ *Création d'une formation approfondie en Neurourologie*

La création a été décidé et le programme a été établi et remis à l'ISFM.

- **Révision du programme de formation continue**

Le programme a été adapté à la nouvelle Règlementation pour la Formation Continue (RFC).

- **Révision du programme de formation postgraduée**

C'est au mois de décembre que la révision a été mise en route. Il est probable que la mise en vigueur se fera le 1^{er} janvier 2012. A part les modifications quant à la structure, une nouvelle catégorie d'établissement a été créée.

4 Conclusion

Pour conclure, nous constatons que la lutte entre les médecins de premier recours et les spécialistes n'est pas terminée tout en constatant que la FMH ne défend qu'insuffisamment les intérêts des spécialistes. (cf. TarVision). Se pose alors la question si la Charte initiée par la fmCh pourra éviter la fameuse redistribution redoutée. La fmCh est active et, selon mon impression personnelle, plus forte et plus efficace qu'à ses débuts. Aussi faut-il la soutenir, car elle a plus de poids qu'une société seule. En solitaire, des petites sociétés n'ont aucune chance et sont écrasées.

La SSU a investi beaucoup de travail et de réflexion dans le dossier de la formation. Le résultat en est une révision du programme ainsi que la création de deux formations approfondies. La mise en œuvre de ces dernières ne peut se faire par manque d'acceptation de la part de la Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique. Toutes les autres sociétés concernées par cette création ont donné un avis favorable.

La qualité n'est pas restée lettre morte. La SSU s'est engagée et a accordé un premier crédit de CHF 50000.00 pour le dépistage précoce du cancer de la prostate.

Sans le soutien des membres du comité ainsi que des commissions et groupes de travail, les dossiers n'auraient pu avancer de la sorte. Je remercie tous les membres qui d'une façon ou d'une autre se sont montrés actifs et engagés pour la cause de la SSU.

Je vous souhaite un congrès plein de succès et un séjour agréable à Bâle.



Thomas Gasser (Président)

Liestal, 25 août 2011